

# LES PRODUITS CHIMIQUES DANS L'HABITAT

Produits d'entretien, parfums d'intérieur et pesticides : à utiliser avec modération

*Les produits de consommation courante peuvent être des sources significatives d'émissions de substances dangereuses dans notre environnement intérieur. Le nombre de ces produits ne cesse d'augmenter et leurs émissions chimiques dépendent de l'usage qui en est fait. Bien que pour la plupart ils soient utilisés de manière ponctuelle et en petites quantités, il est bon de veiller à s'exposer le moins possible aux substances chimiques qu'ils contiennent.*

## Les produits d'entretien

La composition des produits d'entretien est plus au moins complexe. Ceux-ci contiennent toujours des agents de surface (tensioactifs) qui entraînent ou solubilisent les salissures. Ils sont associés, selon le type d'application avec des acides (utilisés comme détartrants par exemple), des bases (dissolvent les graisses) et des adjuvants divers (conservateurs, solvants pour les salissures tenaces, parfums, etc.).



Il s'agit bien souvent des adjuvants qui posent problème car ils sont susceptibles de contenir des ingrédients dangereux, relargués dans l'air dans des concentrations significatives. Les nettoyants ménagers qui évoquent le naturel notamment (la montagne, les fleurs, etc.) contiennent en général soit des parfums de synthèse pour masquer les odeurs ou parfumer les formulations, soit des substances qui existent certes à l'état naturel (comme le pinène dans le pin ou le limonène dans le citron), mais qui ne sont pas pour autant exempts d'effets sur la santé.

A court terme, c'est-à-dire au moment de l'utilisation, certaines personnes développent des symptômes passagers liés à l'exposition directe aux substances présentes dans le produit d'entretien : irritations cutanées, oculaires ou du système respiratoire, allergies, maux de tête, etc. Une exposition chronique (en continu) à certains de ces composés peut également induire à long terme des sensibilisations.

### ADOPTÉZ LES BONS REFLEXES !

- Nos grands-mères ne juraient que par le vinaigre blanc et le bicarbonate, à juste titre. Le premier détartre la cafetière, les casseroles, les murs, les rideaux de douche, ravive le bronze, fait briller les vitres, etc. Le second désodorise et, mélangé au vinaigre blanc, nettoie les surfaces de la cuisine et de la salle de bains.
- Rappelez-vous le PROPRE n'a pas d'ODEUR.
- Privilégiez les produits exempts de parfum de synthèse, colorant, conservateur de synthèse, substances pétrochimiques diverses. Optez pour des produits disposant de logo (incluant des critères environnementaux cf fiche n°3) certifiant que les substances les plus dangereuses pour la santé et l'environnement ont été évitées (Écolabel Européen, Ange Bleu, Ecocert, Nature et progrès).
- Enfin, aérer suffisamment, pendant et après leur utilisation.





## Le cas particulier du nettoyage à sec

Le nettoyage à sec est un procédé de nettoyage pour les vêtements et textiles qui utilise un solvant à la place de l'eau. Le solvant utilisé dans la majorité des pressings pour le nettoyage à sec des vêtements est le perchloroéthylène (ou tétrachloroéthylène), un composé chimique volatil à base de chlore. A de fortes concentrations, il peut être à l'origine d'irritations des voies respiratoires, de nausées... Il peut également provoquer des allergies cutanées et a été classé cancérigène probable pour l'homme (CIRC, 1995).

Même si les vêtements qui sortent du pressing n'ont pas d'odeur particulière, il est préférable de les placer dans un endroit très ventilé (hors de leurs housses), avant d'être portés ou rangés dans une armoire.

### → La réglementation évolue

Afin de limiter l'exposition des personnes résidant à proximité immédiate d'une activité de nettoyage à sec, des mesures sont prises par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie pour favoriser l'utilisation de technologies alternatives (substitution de l'usage du perchloroéthylène). Des mesures de qualité de l'air intérieur sont également proposées. Toute nouvelle installation utilisant ce solvant est d'ores et déjà interdite. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes les machines situées dans des locaux contigus adaptés à des locaux occupés par des tiers ne pourront plus utiliser de perchloroéthylène.

## Les parfums d'ambiance

Brûlés, vaporisés, libérés au départ de diffuseurs électriques, de bombes aérosols, de sprays, de bougies, d'encens, etc., on a très facilement recours à ce type de produits.

Ils sont souvent proposés pour « purifier » l'air de notre logement mais sont en réalité une source supplémentaire de composés organiques volatils, autrement dit de substances chimiques néfastes pour la santé. Outre les substances chimiques odorantes, de la suie et des poussières ultra fines peuvent être rejetées par la combustion de bougies ou de bâtonnets d'encens.

Soyez vigilants et ne vous fiez pas aux noms de parfums évocateurs (« rose sauvage », « eaux fraîches », etc.) qui cachent des substances chimiques.

Ayez également à l'esprit que malgré la réputation de « produits naturels » (il s'agit la plupart du temps de concentrés de plantes), les huiles essentielles peuvent être à l'origine de risques d'allergies et d'irritations.

Pour conclure :

- Limitez autant que possible voire éliminez les désodorisants d'intérieur, les pots pourris et autres produits parfumés.
- Au mieux aérez la pièce après les avoir utilisés, ce qui à bien y réfléchir, reviendrait à ne pas en utiliser !



### Les pesticides

Les pesticides désignent des substances destinées à assurer la destruction ou à prévenir l'action des animaux, végétaux, micro-organismes ou virus nuisibles.

Parmi les pesticides polluant l'air intérieur, on distingue d'une part, les pesticides à usage agricole qui sont utilisés à l'extérieur de l'habitat mais qui peuvent être transportés à l'intérieur de la maison par différentes voies (air, chaussures, vêtements, animaux...) et d'autre part, les pesticides à usage non agricole, autrement dénommés " biocides ", utilisés à l'intérieur de l'habitat.

**Un nombre considérable de biocides est utilisé, notamment pour :**

- Lutter contre les parasites tels que les acariens, moustiques, mites, etc.,
- Traiter le bois : insecticides (termites, larves) et fongicides (antimoisissures),
- Entretenir les plantes d'intérieur,
- Prendre soin des animaux domestiques (anti-puces / tiques, anti-odeurs).

Mais ils sont également incorporés dans les produits destinés à l'hygiène humaine (anti-poux ou conservateur de tout cosmétique), et à l'entretien de la maison contre les altérations microbiennes (désinfectants, etc.).

Dans les produits actuels, les matières actives volatiles comme le pentachlorophénol (PCP) ou le lindane, dont la toxicité est largement reconnue, sont aujourd'hui interdits pour le traitement des meubles et des charpentes. On peut cependant encore les retrouver en air intérieur suite à d'anciens traitements et en lien avec la rémanence de ces composés.

- Ils ont été remplacés par des composés chimiques comme les carbamates, les triazoles et surtout les pyréthriinoïdes de synthèse. Ceux-ci contiennent souvent des dérivés halogénés comme la cyperméthrine par exemple qui est à base de chlore. Même s'ils sont moins dangereux que le lindane ou le pentachlorophénol, ils ne sont pas dénués de toute toxicité et doivent être utilisés en respectant rigoureusement les précautions d'emploi. Mais outre ces matières actives, divers ingrédients comme des adjuvants ou des solvants organiques de synthèse sont rajoutés aux préparations et peuvent présenter un risque supplémentaire pour la santé.

- Une grande prudence s'impose, surtout lorsque des enfants sont exposés aux pesticides quels qu'ils soient.
- Et l'on ne perdra pas de vue que l'enfant est d'autant plus sensible qu'il est plus jeune, la plus grande susceptibilité étant observée avant sa naissance. Les femmes enceintes doivent impérativement éviter de s'exposer à ce type de produits.
- Pour tous les usages, il est possible de trouver des alternatives naturelles. Certes, cela demande un peu plus de temps ou de ressources pour changer nos modes de vie, mais l'effort en vaut la peine.
- Si l'on est allergique, des mesures d'éviction sont préférables aux traitements antiacariens chimiques : changement des draps, lavage du linge de lit à 60 °C, sommier à lattes non recouvert (plus aéré), couettes et oreillers en matières synthétiques, aération quotidienne et température fraîche dans la chambre. L'utilisation d'une housse pour matelas, barrière physique aux acariens, est également recommandée.





## Une certaine vigilance est de mise

Afin de ne pas se laisser tenter par de prétendues solutions miracles, quelques précisions utiles sur les plantes dites dépolluantes et l'épuration par la photocatalyse.

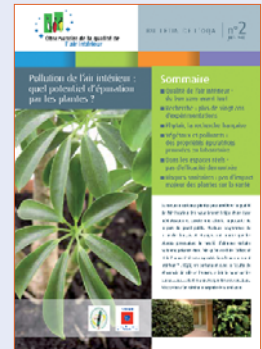
### ➔ L'épuration par les plantes :

Idée séduisante, et sur le principe pas totalement dépourvue d'arguments scientifiques. En effet, en laboratoire sous des conditions contrôlées, certains végétaux ont montré leur capacité à éliminer des polluants gazeux présents en air intérieur. Mais au sein de son logement, malheureusement, il ne faudra pas compter sur une plante en pot pour limiter la pollution de l'air.

#### Pour tout savoir sur le sujet, l'avis des experts :

Bulletin OQAI n°2 juin 2010  
<http://www.oqai.fr>

Avis de l'ADEME sur les plantes et l'air intérieur  
<http://www.ademe.fr>



### ➔ L'épuration par photocatalyse :

Cette technique a fait ses preuves dans différents domaines (traitement eau, industrie), pourquoi ne pas la transposer chez soi ? D'un principe simple, sous l'action d'un rayonnement, les composés vont se dégrader via l'aide d'un catalyseur et aboutir à des molécules d'eau (H<sub>2</sub>O) et de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). L'efficacité de cette technique est contestable dans l'habitat et l'innocuité reste à démontrer, avec la formation de produits secondaires non maîtrisée et une incertitude pour les catalyseurs à base de dioxyde de titane sous forme nanoparticulaire.

#### Pour tout savoir sur le sujet, l'avis des experts :

Bulletin OQAI n°4 juin 2012  
<http://www.oqai.fr>

Fiche technique de l'ADEME sur l'épuration de l'air par photocatalyse  
<http://www.ademe.fr>



#### POUR EN SAVOIR PLUS

- « **Nettoyez écolo** » publié par l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin.
- **Évaluation des concentrations en pesticides dans l'air francilien** : campagne exploratoire - Rapport, juin 2007. (<http://www.airparif.asso.fr>)
- **Observatoire des Résidus de Pesticides** (<http://www.observatoire-pesticides.gouv.fr>)
- **Fiche d'information n°2 sur la santé et l'habitat**, « Je peux éviter d'utiliser des pesticides à la maison » (<http://www.ecoconso.be>)

